



PETR

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DIALOGUE TERRITORIAL ÉNERGIE

RESTITUTION DU PLAN D'ACTION CITOYEN
2022-2025



Comment produire et consommer l'énergie de demain sur notre territoire, tout en préservant ce qui fait sa richesse : l'eau, la biodiversité, les paysages et la qualité de vie ? C'est à cette question, posée collectivement, qu'a tenté de répondre le Dialogue Territorial Énergie, lancé en 2022.

Le Dialogue Territorial Énergie visait à engager une réflexion collective sur la production et la consommation d'énergie à l'échelle locale, sans compromettre les atouts environnementaux, sociaux et économiques du territoire. Conçue comme une démarche de recherche-intervention, en partenariat avec l'INRIA et l'INRAE, cette initiative a permis d'expérimenter de nouvelles formes de participation citoyenne. Elle a offert aux habitants l'opportunité de mieux comprendre les enjeux énergétiques, de participer aux débats et de contribuer à limiter les tensions entre des acteurs aux intérêts parfois divergents.

L'utilisation d'outils tels que la méthode CoOPLAGE a facilité les échanges sur des sujets complexes, en mobilisant l'intelligence collective. La création d'un Conseil d'Orientation des Énergies, issu directement de ce Dialogue, marque la volonté de maintenir un espace d'échanges pérenne et de sécuriser les projets à venir, notamment sur les plans social et politique. Cette expérience constitue ainsi une expérimentation à la fois démocratique et opérationnelle, pour envisager des transitions justes, durables et partagées.

Ce carnet présente une synthèse du travail réalisé par les citoyens, panel, habitants et acteurs du territoire, grâce aux échanges et aux connaissances acquises durant cette période. Il restitue les principales pistes d'action identifiées par les participants à ce projet.

Parce que l'énergie concerne chacun d'entre nous, il est essentiel que les décisions à venir s'appuient sur le dialogue, l'expertise et une compréhension partagée des enjeux. Il est tout aussi important que chaque citoyen puisse pleinement prendre part aux choix qui façonnent notre avenir commun.

Ce document est une invitation à poursuivre cette démarche, afin que les décisions futures s'appuient sur un débat ouvert, une meilleure connaissance et compréhension collective, ainsi qu'un respect partagé de notre territoire.

Pierre LEROY
Président du PETR
du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras (BEGQ)

SOMMAIRE

1	PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION	4
2	GUIDE DE LECTURE	5
3	LES ACTIONS PAR THÉMATIQUE	6 à 23
	Production d'énergie	6
	Sobriété	8
	Eau	10
	Biodiversité	11
	Paysages	12
	Forêt, bois, agriculture	13
	Vie sociale	14
	Participation	15
	Mobilité	16
	Logement	18
	Éducation	19
	Emploi	20
	Finances	21
	Tourisme	22
	Règlementation	23

PLAN D'ACTION



GUIDE DE LECTURE

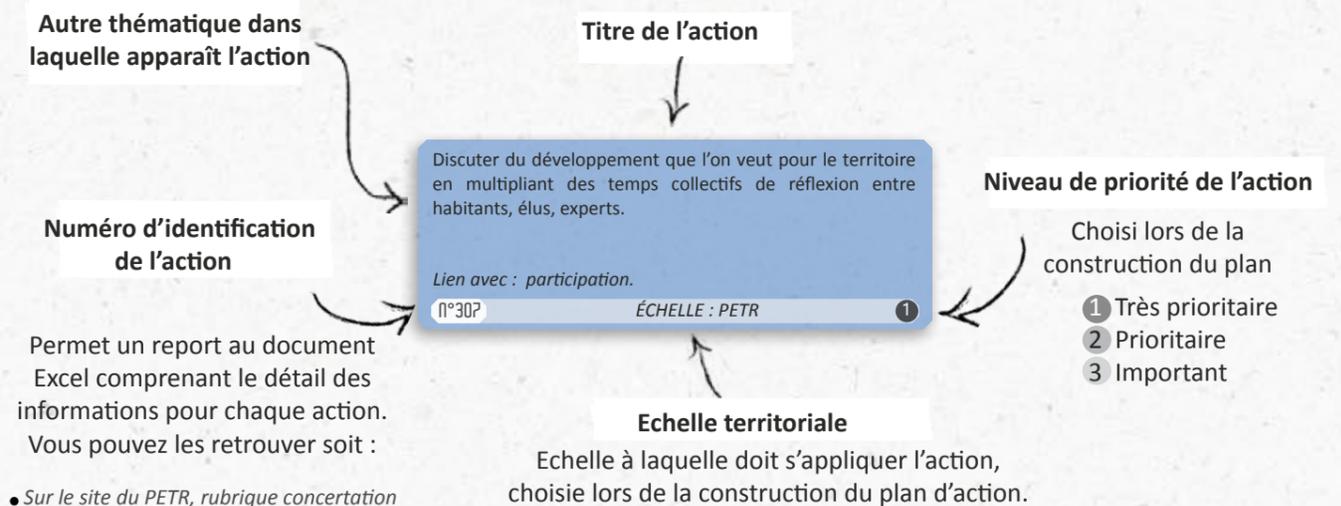
Ce document est une version synthétique du plan d'action construit dans le cadre du Dialogue Territorial Énergie. Il reprend les 102 actions intégrées au plan à l'issue du travail des habitants du territoire.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU PLAN :

- Étape 1** : Proposition d'actions par les citoyens, via un questionnaire en ligne ou papier
- Étape 2** : Caractérisation des actions, à plusieurs, pour préciser chaque action, ses besoins et ses impacts
- Étape 3** : Sélection des actions à intégrer au plan
- Étape 4** : Relecture par un ensemble d'experts
- Étape 5** : Ré-organisation des actions en thématiques par les équipes de recherche. Bien que chaque action puisse correspondre à de nombreuses thématiques, il a été choisi ici, par souci de clarté, de n'attribuer à chaque action, qu'une à deux thématiques maximum

Dans ce document, les actions sont classées par thématiques, toutes récapitulées sur le schéma de la page 4. Chacune des pages suivantes correspond à l'une de ces thématiques et liste les actions qui lui correspondent.

COMPRÉHENSION DU DOCUMENT :



• Sur le site du PETR, rubrique concertation politique énergétique :

<https://www.paysgrandbrianconnais.fr>

• Via le QR code suivant :



Territoire de montagne, territoire d'énergie, territoire de projet.

PRODUCTION D'ÉNERGIE

Parmi les actions relatives à la production d'énergie, on retrouve les enjeux du solaire, de la géothermie, de l'hydroélectricité, des forêt, de gouvernance et des impacts sur la biodiversité.



Augmenter les installations photovoltaïques sur les toits des bâtiments publics et privés.

Lien avec : réglementation.

№259 ÉCHELLE : INDIVIDUELLE 1

Géothermie : informer (diffuser les résultats positifs pour le chauffage, par exemple à Monétier) et adapter le développement des sources d'énergie au contexte local.

№244 ÉCHELLE : COMMUNES 1

Etudier les alternatives géothermie sur le territoire pour le chauffage (société, privé).

№14 ÉCHELLE : COMMUNES 1

Faire un diagnostic de l'exploitation du mélèze sur le territoire pour favoriser son exploitation.

Lien avec : forêt/agriculture.

№112 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 1

Soutenir administrativement et financièrement de développement du photovoltaïque.

Lien avec : réglementation.

№6 ÉCHELLE : DÉPARTEMENT 2

Développer le solaire pour essayer d'atteindre au plus possible une autonomie énergétique.

Lien avec : sobriété.

№335 ÉCHELLE : DÉPARTEMENT 2

Contruire des petites centrales hydroélectriques au fil de l'eau, sans infrastructure importante.

Lien avec : eau.

№21 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 2

Faciliter le turbinage de l'eau potable via un diagnostic du potentiel des captages d'eau, du poteil économique, et la facilitation des démarches auprès des acteurs.

Lien avec : eau.

№74 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 2

Développer les microcentrales hydroélectriques après étude d'impacts et évaluation environnementale, équiper tous les canaux sur lesquels il n'y a pas d'enjeu de biodiversité.

Lien avec : biodiversité.

№203 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 2

Créer un atlas de la biodiversité en ciblant les habitats ou espèces pouvant être impactés par l'implantation des énergies renouvelables.

Lien avec : biodiversité.

№151 ÉCHELLE : PETR 3

Simplifier et encadrer les démarches pour développer l'installation de panneaux photovoltaïques et solaires thermiques sur les toits (communaux, privés, associatifs).

Lien avec : réglementation.

№137 ÉCHELLE : INDIVIDUELLE 3

Schéma départemental de développement des énergies renouvelables considérant : les besoins géographiques, les enjeux environnementaux et les avis des citoyens.

Lien avec : réglementation.

№242 ÉCHELLE : DÉPARTEMENT 3

Équiper les réseaux d'eau potable de pico centrale hydroélectrique, là où les dénivelés sont suffisants.

Lien avec : eau.

№219 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 2

Construire un schéma directeur des microcentrales hydroélectriques pour coordonner l'équipement des rivières et torrents et éviter l'équipement en ordre dispersé.

Lien avec : biodiversité.

№337 ÉCHELLE : PETR 2

Équiper le maximum de toitures de panneaux photovoltaïques (fabrication française), en permettant l'auto-consommation avec rachat par EDF pour valoriser toute la production.

№111 ÉCHELLE : COMMUNES 3

Schéma directeur des énergies, avec cartographie et stratégie au niveau parcellaire, à mettre en lien avec les zones d'accélération.

№150 ÉCHELLE : PETR 3

Prise en compte réelle de l'impact sur la biodiversité des aménagements de production d'énergie.

Lien avec : biodiversité.

№272 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 3

SOBRIÉTÉ

Parmi les actions relatives à la sobriété, on retrouve les enjeux de baisse des consommations d'énergie, de mutualisation, d'échanges et de sensibilisation, de rénovation énergétique des logements, de sobriété foncière et financière ainsi que de végétalisation.

Pousser à la rénovation énergétique des bâtiments, via la réglementation des prix de vente et location.

Lien avec : logement.

№128 ÉCHELLE : DÉPARTEMENT 1

Réduire le quota maximal de pompage d'eau pour de la neige de culture.

Lien avec : eau.

№217 ÉCHELLE : STATIONS DE SKI 1

Réduire les fuites d'eau pour économiser l'eau dans les réseaux.

Lien avec : eau.

№23 ÉCHELLE : COMMUNES 1

Efforts individuels de sobriété (transports en commun, mobilité douce, isoler sa maison, baisser le thermostat, mutualiser les coûts et les espaces).

Lien avec : participation.

№395 ÉCHELLE : INDIVIDUELLE 1

Pousser à la rénovation énergétique des bâtiments, via la réglementation des prix de vente et location.

Lien avec : logement.

№258 ÉCHELLE : DÉPARTEMENT 2

Aides à la rénovation accordées en échange d'une mise en location d'une partie du logement secondaire par exemple.

Lien avec : logement.

№347 ÉCHELLE : DÉPARTEMENT 2

Développer les actions de baisse des consommations d'énergie grâce à l'intermédiaire des syndicats de copropriétaires des immeubles collectifs.

№396 ÉCHELLE : COLLECTIFS 2

Limiter l'urbanisation du territoire, en rénovant et occupant les bâtiments vides, et en limitant la construction (en particulier résidences secondaires et locatif touristique).

Lien avec : logement.

№232 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 1

Réutilisation des eaux usées sur les nouvelles constructions (hôtels, restaurants, lieux publics), en imposant de ne pas utiliser l'eau potable pour les WC.

Lien avec : eau.

№253 ÉCHELLE : ENTREPRISES 1

Organiser un réseau de mutualisation de commodités (laveries, ateliers, ...). Création de lien social et réduction de la consommation d'énergie et de matériaux.

Lien avec : vie sociale.

№263 ÉCHELLE : ASSOCIATIONS 1

Reforester les terrains en friche, autrefois cultivés mais plus utilisés aujourd'hui.

Lien avec : forêt/agriculture.

№68 ÉCHELLE : ASSOCIATIONS 1

Obliger la rénovation thermique des bâtiments touristiques qui sont trop énergivores.

Lien avec : logement.

№33 ÉCHELLE : DÉPARTEMENT 2



Développer le solaire pour essayer d'atteindre au plus possible une autonomie énergétique.

Lien avec : production d'énergie.

№335 ÉCHELLE : DÉPARTEMENT 2

Baisser le thermostat de 1°C, objectif 19°C.

№394 ÉCHELLE : INDIVIDUELLE 2

Favoriser les îlots de verdure dans les agglomérations.

Lien avec : forêt/agriculture.

№271 ÉCHELLE : COMMUNES 2

Organiser des échanges de proximité pour discuter de sobriété.

Lien avec : vie sociale.

№391 ÉCHELLE : COLLECTIFS 2

Développer des ateliers et rencontres régulières pour réfléchir aux usages et travailler les changements comportementaux.

Lien avec : vie sociale.

№305 ÉCHELLE : PETR 2

Informers les consommateurs sur de « petites » actions à mettre en place au quotidien pour limiter le gaspillage de ressources et les moments de tension.

Lien avec : éducation.

№225 ÉCHELLE : INDIVIDUELLE 2

Renseigner, éduquer, enseigner la sobriété énergétique, sur tous les lieux de consommation, dans les écoles, sur les lieux touristiques.

Lien avec : éducation.

№149 ÉCHELLE : PETR 2

Sobriété budgétaire des collectivités : allègement des dépenses non prioritaires, optimisation (mutualisation d'études, de services, échanges de pratiques sur le sujet).

Lien avec : finances.

№398 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 3

Créer et développer des lieux de bureaux partagés : économie d'installations, baisse des déplacements pour le travail, relocalisation pour les jeunes natifs de notre territoire.

Lien avec : emploi.

№403 ÉCHELLE : COMMUNES 3

Mutualiser les usages des objets consommateurs d'énergie.

Lien avec : vie sociale.

№168 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 3

Réduire la dépendance au pétrole pour le transport, anticiper les instabilités d'approvisionnement et leurs conséquences, en profiter pour penser plus largement la durabilité.

Lien avec : mobilité.

№397 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 3



EAU

Parmi les actions relatives à l'eau, on retrouve des enjeux de gestion de ressource de manière générale, d'hydroélectricité, de finances et de gouvernance.

Réduire le quota maximal de pompage d'eau pour de la neige de culture.

Lien avec : sobriété.

№217 ÉCHELLE : STATIONS DE SKI 1

Réguler l'utilisation de l'eau en interdisant l'arrosage en journée (agriculteurs et particulier).

Lien avec : réglementation.

№131 ÉCHELLE : COMMUNES 1

Sensibilisation et éducation à l'usage des toilettes sèches.

Lien avec : éducation.

№169 ÉCHELLE : COLLECTIFS 1

Proposer une tarification incitative de l'eau pour une meilleure justice sociale : adaptée aux ménages, les premiers mètres cubes sont gratuits puis augmentation rapide du prix.

Lien avec : finances.

№132 ÉCHELLE : COMMUNES 1

Préserver le patrimoine de l'irrigation gravitaire en sensibilisant les collectivités à sa richesse et à sa vulnérabilité à court terme, en initiant des actions pour le protéger.

Lien avec : éducation.

№199 ÉCHELLE : COMMUNES 1

Équiper les réseaux d'eau potable de pico centrale hydroélectrique, là où les dénivelés sont suffisants.

Lien avec : production d'énergie.

№219 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 2

Faciliter le turbinage de l'eau potable via un diagnostic du potentiel des captages d'eau, du potentiel économique et la facilitation des démarches auprès des acteurs.

Lien avec : production d'énergie.

№74 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 2

Réutilisation des eaux usées sur les nouvelles constructions (Hôtels, restaurants, lieux publics), en imposant de ne pas utiliser l'eau potable pour les WC.

Lien avec : sobriété.

№253 ÉCHELLE : ENTREPRISES 1

Réduire les fuites d'eau pour économiser l'eau dans les réseaux.

Lien avec : sobriété.

№23 ÉCHELLE : COMMUNES 1

Supprimer la tarification au forfait et instaurer une facturation à la consommation à la place.

Lien avec : finances.

№402 ÉCHELLE : COMMUNES 1

Création d'un dispositif parlement de la Durance, sur le format du dispositif parlement de Loire, avec notamment reconnaissance de la rivière comme ayant des droits juridiques.

Lien avec : participation.

№341 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 2

Construire des petites centrales hydroélectriques au fil de l'eau, sans infrastructure importante.

Lien avec : production d'énergie.

№21 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 2



BIODIVERSITÉ

Parmi les actions relatives à la biodiversité, on retrouve des enjeux d'impacts associés à la production d'énergie, à la végétalisation, à la gouvernance et au patrimoine.

Développer les microcentrales hydroélectriques après étude d'impacts et évaluation environnementale, équiper tous les canaux sur lesquels il n'y a pas d'enjeu de biodiversité.

Lien avec : production d'énergie.

№203 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 2

Utiliser exclusivement des produits biologiques pour l'entretien des jardins privés.

Lien avec : forêt/agriculture.

№389 ÉCHELLE : INDIVIDUELLE 2

Construire un schéma directeur des microcentrales hydroélectriques pour coordonner l'équipement des rivières et torrents et éviter l'équipement en ordre dispersé.

Lien avec : production d'énergie.

№337 ÉCHELLE : PETR 2

Prise en compte réelle de l'impact sur la biodiversité d'aménagement de production d'énergie

Lien avec : production d'énergie.

№272 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 3

Végétaliser les espaces urbains (revêtements perméables sur les trottoirs, planter des arbres, faire des potagers).

Lien avec : forêt/agriculture.

№264 ÉCHELLE : COMMUNES 2

Créer un conseil de la nature et du paysage, qui donnerait un avis éclairé sur chaque projet qui implique une modification des paysages ou un impact sur la nature.

Lien avec : participation.

№230 ÉCHELLE : PETR 2

Valoriser le patrimoine naturel du territoire, via l'installation de panneaux ou des activités de préservation du patrimoine par exemple.

Lien avec : paysages.

№236 ÉCHELLE : ASSOCIATIONS 2

Créer un atlas de la biodiversité en ciblant les habitats ou espèces pouvant être impactés par l'implantation des énergies renouvelables.

Lien avec : production d'énergie.

№151 ÉCHELLE : PETR 3





PAYSAGES

Parmi les actions relatives aux paysages, on retrouve des enjeux de production d'énergie solaire, de sensibilisation et de réglementation.

Limiter du pouvoir des Architectes des Bâtiments de France pour la rénovation énergétique et panneaux solaires.

Lien avec : réglementation.

№29 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 1

Valoriser le patrimoine naturel du territoire, via l'installation de panneaux ou des activités de préservation du patrimoine par exemple.

Lien avec : biodiversité.

№236 ÉCHELLE : ASSOCIATIONS 2

Production d'énergie photovoltaïque sur les toitures.

Lien avec : réglementation.

№152 ÉCHELLE : COMMUNES 3

Valoriser le patrimoine historique et architectural du territoire.

Lien avec : éducation.

№399 ÉCHELLE : ASSOCIATIONS 3

FORÊT, BOIS, AGRICULTURE

Parmi les actions relatives à la forêt et à l'agriculture, on retrouve des enjeux relatifs à la gestion de la ressource en bois, au compostage, aux jardins, à la végétalisation et à la connaissance.



Améliorer la gestion des forêts pour augmenter le stockage du carbone et développer la filière bois.

Lien avec : emploi.

№222 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 1

Mettre en évidence les services rendus par les forêts, les faire connaître.

Lien avec : éducation.

№255 ÉCHELLE : ASSOCIATIONS 1

Développer les jardins communautaires.

Lien avec : vie sociale.

№233 ÉCHELLE : COLLECTIFS 1

Végétaliser les espaces urbains (revêtements perméables sur les trottoirs, planter des arbres, faire des potagers).

Lien avec : biodiversité.

№264 ÉCHELLE : COMMUNES 2

Développer les jardins du territoire, via l'installation et la favorisation de l'entraide entre jeunes agriculteurs et via le développement de parcelles à partager (citoyens).

Lien avec : vie sociale.

№139 ÉCHELLE : AGRICULTEURS 2

Faire un diagnostic de l'exploitation du bois de mélèze sur le territoire pour favoriser son exploitation.

Lien avec : production d'énergie.

№112 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 1

Reforester les terrains en friche, autrefois cultivés mais plus utilisés aujourd'hui.

Lien avec : sobriété.

№68 ÉCHELLE : ASSOCIATIONS 1

Développer les liens entre acteurs usagers des forêts en permettant des échanges entre forestiers, citoyens et chercheurs.

Lien avec : vie sociale.

№256 ÉCHELLE : ASSOCIATIONS 1

Création d'une plateforme de compostage des déchets verts, et vendre le compost local.

Lien avec : production d'énergie.

№104 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 1

Favoriser les arbres et les îlots de verdure dans les agglomérations.

Lien avec : sobriété.

№271 ÉCHELLE : COMMUNES 2

Utiliser exclusivement des produits biologiques pour l'entretien des jardins privés.

Lien avec : biodiversité.

№389 ÉCHELLE : INDIVIDUELLE 2

VIE SOCIALE



Parmi les actions relatives à la vie sociale, on retrouve des enjeux de projet de territoire et de mutualisation.

Développer les liens entre acteurs usagers des forêts en permettant des échanges entre forestiers, citoyens et chercheurs.

Lien avec : forêt/agriculture.

№256 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 1

Discuter du développement que l'on veut pour le territoire en multipliant des temps collectifs de réflexion entre habitants, élus, experts.

Lien avec : participation.

№307 ÉCHELLE : PETR 1

Développer les jardins communautaires.

Lien avec : forêt/agriculture.

№233 ÉCHELLE : COLLECTIFS 1

S'inspirer de projets exemplaires et pertinents (par exemple la pico-centrale des eaux usées de Saint-Véran, mutualisation de réserves d'eau à Ristolas).

Lien avec : éducation.

№338 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 2

Organiser des échanges de proximité pour discuter de sobriété.

Lien avec : sobriété.

№391 ÉCHELLE : INDIVIDUELLE 2

Mutualiser les déplacements avec ses voisins.

Lien avec : mobilité.

№390 ÉCHELLE : INDIVIDUELLE 2

S'informer, s'intéresser et s'engager.

Lien avec : participation.

№393 ÉCHELLE : COLLECTIFS 3

Création d'un organe / outil / espace de communication citoyenne.

Lien avec : participation.

№34 ÉCHELLE : PETR 1

Organiser un réseau de mutualisation de commodités (laveries, ateliers, ...). Création de lien social et réduction de la consommation d'énergie et de matériaux.

Lien avec : sobriété.

№263 ÉCHELLE : ASSOCIATIONS 1

Développer les jardins du territoire, via l'installation et la favorisation de l'entraide entre jeunes agriculteurs, et via le développement de parcelles à partager (citoyens).

Lien avec : forêt/agriculture.

№139 ÉCHELLE : AGRICULTEURS 2

Développer des ateliers et rencontres régulières pour réfléchir aux usages et travailler les changements comportementaux.

Lien avec : sobriété.

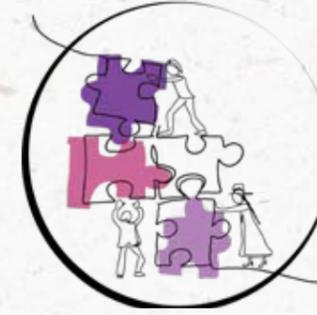
№305 ÉCHELLE : PETR 2

Mutualiser les usages des objets consommateurs d'énergie.

Lien avec : sobriété.

№168 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉS 3

PARTICIPATION



Parmi les actions relatives à la participation, on retrouve des enjeux de formation, de dialogue et de décision.

Efforts individuels de sobriété (transports en commun, mobilité douce, isoler sa maison, baisser le thermostat, mutualiser les coûts et les espaces).

Lien avec : sobriété.

№395 ÉCHELLE : INDIVIDUELLE 1

Aller à la rencontre des absents de la participation citoyenne.

№243 ÉCHELLE : PETR 1

Création d'un organe / outil / espace de communication citoyenne.

Lien avec : vie sociale.

№34 ÉCHELLE : PETR 1

Demander aux élus de consulter la population sur des projets d'envergure comme les JO 2030.

Lien avec : réglementation.

№54 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 1

Exiger plus de concertation entre les élus et la population concernée.

Lien avec : finances.

№62 ÉCHELLE : PETR 1

Mettre en place une formation pour les élus des communes sur la concertation et sur l'énergie.

Lien avec : éducation.

№94 ÉCHELLE : PETR 1

Proposer une nouvelle matière au collège et lycée : « Démocratie et Société », pour encourager les jeunes à participer à la vie de leur territoire.

Lien avec : éducation.

№289 ÉCHELLE : COLLECTIFS 1

Discuter du développement que l'on veut pour le territoire en multipliant des temps collectifs de réflexion entre habitants, élus, experts.

Lien avec : vie sociale.

№307 ÉCHELLE : PETR 1

Créer un conseil de la nature et du paysage, qui donnerait un avis éclairé sur chaque projet qui implique une modification des paysages ou a un impact sur la nature.

Lien avec : réglementation.

№230 ÉCHELLE : PETR 2

Création d'un dispositif parlement de la Durance, sur le format du dispositif parlement de Loire, avec notamment reconnaissance de la rivière comme ayant des droits juridiques.

Lien avec : eau.

№341 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 2

S'informer, s'intéresser et s'engager.

Lien avec : vie sociale.

№393 ÉCHELLE : COLLECTIFS 3



MOBILITÉ

Parmi les actions relatives à la mobilité, on retrouve des enjeux de mobilité douce, de transports en commun, de mutualisation et de communication.

Mutualiser les déplacements avec ses voisins.

Lien avec : vie sociale.

№390 ÉCHELLE : INDIVIDUELLE 2

Mutualisation de navettes minibus vers les zones d'activités.

№400 ÉCHELLE : ENTREPRISES 2

Organisation de covoiturage des salariés.

Lien avec : emploi.

№401 ÉCHELLE : ENTREPRISES 2

Organiser le transport collectif.

Lien avec : vie sociale.

№9 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 2

Création de parkings et installation de mobilier urbain pour encourager le covoiturage et l'auto-stop.

№218 ÉCHELLE : PETR 2

Développer la mobilité douce (train, vélo) et partagée (site de partage de voitures...).

№138 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 2

Garantir la cyclabilité des axes les plus empruntés dans les trajets quotidiens : construction de voies cyclables, aménagement de pistes cyclables sur les routes.

№228 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 2

Créer des pistes cyclables et développer les voies vertes, en pensant l'interconnexion entre les vallées et la continuité des voies vertes.

№324 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 2

Aménager des pistes cyclables adaptées et sécurisées sur tout le territoire.

№59 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 2

Créer un pass ZOU LOCAL 05 pour inciter les locaux à se déplacer en train.

Lien avec : finances.

№288 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 2

Augmenter la fréquence des transports en commun.

Lien avec : vie sociale.

№10 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 2

Proposer plus d'horaires de transports en commun hors saison.

Lien avec : vie sociale.

№277 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 2

Gratuité des transports publics pour les habitants.

Lien avec : finances.

№58 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 2

Revoir la tarification des transports en commun pour les rendre plus accessibles aux habitants qui vivent à l'année du territoire.

Lien avec : finances

№206 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 2

Développer l'offre mobilité par le train.

Lien avec : vie sociale.

№224 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 2

Desserte train pour les touristes arrivant (trains supplémentaires en haute saison, modernisation du matériel...).

Lien avec : tourisme.

№22 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 2

Communiquer sur les alternatives de transports.

№301 ÉCHELLE : DÉPARTEMENT 2

Mise en place d'une gare multimodale, où l'on pourrait poser son vélo, changer de transport facilement, prendre un car ou une navette et monter en station sans voiture.

№299 ÉCHELLE : DÉPARTEMENT 3

Réserver la rue centrale de Briançon exclusivement aux mobilités douces.

№265 ÉCHELLE : COMMUNES 3

Faciliter les déplacements urbains en mobilité douce.

Lien avec : vie sociale.

№204 ÉCHELLE : COMMUNES 3

Réduire la dépendance au pétrole pour le transport, anticiper les instabilités d'approvisionnement et leurs conséquences, en profiter pour penser plus largement la durabilité.

Lien avec : sobriété.

№397 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 3

Mettre en place une vignette automobile pour facturer la circulation en voiture en haute saison sur le territoire du PETR.

Lien avec : finances.

№27 ÉCHELLE : DÉPARTEMENT 3





EDUCATION

Parmi les actions relatives à l'éducation, on retrouve des enjeux de formations, de connaissances, de patrimoine et de transition.

Mettre en place une formation pour les élus des communes sur la concertation et sur l'énergie.

Lien avec : participation.

№94 ÉCHELLE : PETR 1

Mettre en évidence les services rendus par les forêts, les faire connaître.

Lien avec : forêt/agriculture.

№255 ÉCHELLE : ASSOCIATIONS 1

Développer des filières d'études supérieures sur le territoire (IUT, BTS, ...) pour permettre aux jeunes de faire des études supérieures près de chez eux.

Lien avec : emploi.

№119 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 1

Informers les consommateurs sur de «petites» actions à mettre en place au quotidien pour limiter le gaspillage de ressources et les moments de tension.

Lien avec : sobriété.

№225 ÉCHELLE : INDIVIDUELLE 2

S'inspirer de projets exemplaires et pertinents (par exemple la pico-centrale des eaux usées de Saint-Véran, mutualisation de réserves d'eau à Ristolas).

Lien avec : vie sociale.

№338 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 2

Préserver le patrimoine de l'irrigation gravitaire en sensibilisant les collectivités à sa richesse et à sa vulnérabilité à court terme, en initiant des actions pour le protéger.

Lien avec : EAU.

№199 ÉCHELLE : COMMUNES 1

Impliquer les propriétaires des logements saisonniers dans la sensibilisation des touristes (par exemple au tri sélectif, au respect du cadre de vie...)

Lien avec : tourisme.

№312 ÉCHELLE : INDIVIDUELLE 1

Sensibilisation et éducation à l'usage des toilettes sèches.

Lien avec : eau.

№169 ÉCHELLE : COLLECTIFS 1

Proposer une nouvelle matière au collège et lycée : «Démocratie et Société» pour encourager les jeunes à participer à la vie de leur territoire.

Lien avec : participation.

№289 ÉCHELLE : COLLECTIFS 1

Renseigner, éduquer, enseigner la sobriété énergétique, sur tous les lieux de consommation, dans les écoles, sur les lieux touristiques.

Lien avec : sobriété.

№149 ÉCHELLE : PETR 2

Sensibilisation des enfants à la transition écologique.

Lien avec : mobilité.

№114 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 2

Valoriser le patrimoine historique et architectural du territoire.

Lien avec : participation.

№399 ÉCHELLE : ASSOCIATIONS 3



LOGEMENT

Parmi les actions relatives au logement, on retrouve des enjeux de rénovation énergétique, de foncier, de dialogue avec les résidents secondaires du territoire.

Limiters le logement secondaire en refusant tout permis de construire visant à bâtir des habitations secondaires.

Lien avec : réglementation.

№290 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 1

Taxer les résidences secondaires fermées plus de 6 mois par an, en modulant en fonction des zones. Favoriser l'habitat participatif ou collectif, la location des résidences peu habitées.

№159 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 1

Pousser à la rénovation énergétique des bâtiments, via la réglementation des prix de vente et location.

Lien avec : sobriété.

№128 ÉCHELLE : DÉPARTEMENT 1

Lister les logements vacants et à quelles périodes afin d'inciter à la location longue durée des logements secondaires en facilitant-encadrant les démarches.

№136 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 1

Réserver du foncier pour des logements sociaux et saisonniers.

Lien avec : réglementation.

№16 ÉCHELLE : INDIVIDUELLE 1

Location des résidences secondaires sur les périodes d'inoccupation par les propriétaires.

№194 ÉCHELLE : INDIVIDUEL 1

Limiters l'urbanisation du territoire en rénovant et en occupant les bâtiments vides ainsi qu'en limitant la construction (en particulier résidences secondaires et locatif touristique).

Lien avec : sobriété.

№232 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 1

Mettre en avant l'isolation du bâti ancien, qu'il soit public ou privé ; plutôt qu'un changement de mode de chauffage qui pourra intervenir par la suite.

Lien avec : sobriété.

№258 ÉCHELLE : DÉPARTEMENT 2

Rendre obligatoire la rénovation thermique des bâtiments touristiques qui sont trop énergivores.

Lien avec : sobriété.

№33 ÉCHELLE : DÉPARTEMENT 2

Aides à la rénovation accordées en échange d'une mise en location d'une partie du logement secondaire par exemple.

Lien avec : finances.

№347 ÉCHELLE : DÉPARTEMENT 2

Travailler à un dispositif de solidarité pour réduire la précarité énergétique.

Lien avec : finances.

№8 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 3





EMPLOI

Parmi les actions relatives à l'emploi, on retrouve des enjeux d'enseignement supérieur, de créations d'emploi et de vie au travail.

Développer des filières d'études supérieures sur le territoire (IUT, BTS, ...) pour permettre aux jeunes de faire des études supérieures près de chez eux.

Lien avec : éducation.

№119 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 1

Reconstruire le tourisme social et local.

Lien avec : tourisme.

№313 ÉCHELLE : STATIONS DE SKI 2

Inventer des activités touristiques 4 saisons.

Lien avec : tourisme.

№19 ÉCHELLE : COMMUNES 3

Améliorer la gestion des forêts pour augmenter le stockage du carbone et développer la filière bois.

Lien avec : forêt/agriculture.

№222 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 1

Organisation de covoiturage pour les salariés.

Lien avec : mobilité.

№401 ÉCHELLE : ENTREPRISES 2

Créer et développer des lieux de bureaux partagés : économie d'installations, baisse des déplacements pour le travail, relocalisation pour les jeunes natifs de notre territoire.

Lien avec : sobriété.

№403 ÉCHELLE : COMMUNES 3



FINANCES

Parmi les actions relatives aux finances, on retrouve des enjeux liés à l'eau, l'énergie, la mobilité, le tourisme, cela en lien avec l'équilibre financier des collectivités et les problématiques de concertation entre les acteurs.

Proposer une tarification incitative de l'eau pour une meilleure justice sociale : adaptée aux ménages, les premiers mètres cubes sont gratuits puis augmentation rapide du prix.

Lien avec : eau.

№132 ÉCHELLE : COMMUNES 1

Exiger plus de concertation entre les élus et la population concernée.

Lien avec : participation.

№62 ÉCHELLE : PETR 1

Créer un pass ZOU LOCAL 05 pour inciter les locaux à se déplacer en train.

Lien avec : mobilité.

№288 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 2

Revoir la tarification des transports en commun, pour les rendre plus accessibles aux habitants qui vivent à l'année sur le territoire.

Lien avec : mobilité.

№206 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 2

Sobriété budgétaire des collectivités : allègement des dépenses non prioritaires, optimisation (mutualisation d'études, de services, échanges de pratiques sur le sujet).

Lien avec : sobriété.

№398 ÉCHELLE : COMMUNES 3

Eau : supprimer la tarification au forfait et instaurer une facturation à la consommation à la place. Lien avec : vie sociale.

Lien avec : eau.

№402 ÉCHELLE : COMMUNES 1

Inciter par l'imposition les résidents secondaires à mettre en location leurs biens pour réduire le nombre de lits froids.

Lien avec : tourisme.

№96 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 1

Gratuité des transports publics pour les habitants du territoire.

Lien avec : mobilité.

№58 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 2

Travailler un dispositif de solidarité pour réduire la précarité énergétique.

Lien avec : logement.

№8 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 3

Mettre en place une vignette automobile pour facturer la circulation des voitures en haute saison sur le territoire du PETR.

Lien avec : mobilité.

№27 ÉCHELLE : DÉPARTEMENT 3



TOURISME

Parmi les actions relatives au tourisme, on retrouve des enjeux de gestion et de questionnement du tourisme actuel ainsi que des enjeux de réflexion autour d'un tourisme plus durable dans le futur.



Impliquer les propriétaires des logements saisonniers dans la sensibilisation des touristes (par exemple au tri sélectif, au respect du cadre de vie...)

Lien avec : éducation.

№312 ÉCHELLE : INDIVIDUELLE 1

Desserte train pour touristes arrivant (trains supplémentaires en haute saison, modernisation du matériel...)

Lien avec : mobilité.

№22 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 2

Reconstruire le tourisme social et local.

Lien avec : emploi.

№313 ÉCHELLE : STATIONS DE SKI 2

Inciter par l'imposition les résidents secondaires à mettre en location leurs biens pour réduire le nombre de lits froids.

Lien avec : finances.

№96 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 1

Arrêter l'aménagement du glacier de La Grave.

№308 ÉCHELLE : COMMUNES 2

Limiter le ski alpin et le ski de randonnée à des zones précises et en cessant d'acheter des forfaits aux stations qui pratiquent le plus l'enneigement artificiel.

№392 ÉCHELLE : INDIVIDUELLE 3

Inventer des activités touristiques 4 saisons.

Lien avec : emploi.

№19 ÉCHELLE : COMMUNES 3

RÈGLEMENTATION

Parmi les actions relatives à la réglementation, on retrouve des enjeux d'énergie et en particulier de solaire, d'eau et de logement.



Développer les microcentrales hydroélectriques après étude d'impacts et évaluation environnementale, équiper tous les canaux sur lesquels il n'y a pas d'enjeu de biodiversité.

Lien avec : production d'énergie.

№203 ÉCHELLE : INTERCOMMUNALITÉ 1

Utiliser exclusivement des produits biologiques pour l'entretien des jardins privés.

Lien avec : forêt/agriculture.

№389 ÉCHELLE : INDIVIDUELLE 1

Construire un schéma directeur des microcentrales hydroélectriques pour coordonner l'équipement des rivières et torrents et éviter l'équipement en ordre dispersé.

Lien avec : production d'énergie.

№337 ÉCHELLE : PETR 3

Prise en compte réelle de l'impact sur la biodiversité d'aménagement de production d'énergie

Lien avec : production d'énergie.

№272 ÉCHELLE : RÉGION OU ÉTAT 3

Végétaliser les espaces urbains (revêtements perméables sur les trottoirs, planter des arbres, faire des potagers).

Lien avec : forêt/agriculture.

№264 ÉCHELLE : COMMUNES 1

Créer un conseil de la nature et du paysage, qui donnerait un avis éclairé sur chaque projet qui implique une modification des paysages ou un impact sur la nature.

Lien avec : participation.

№230 ÉCHELLE : PETR 1

Valoriser le patrimoine naturel du territoire, via l'installation de panneaux ou des activités de préservation du patrimoine par exemple.

Lien avec : paysages.

№236 ÉCHELLE : ASSOCIATIONS 2

Créer un atlas de la biodiversité en ciblant les habitats ou espèces pouvant être impactés par l'implantation des énergies renouvelables.

Lien avec : production d'énergie.

№151 ÉCHELLE : PETR 3



Remerciements aux membres du panel citoyens, aux habitants du territoire ainsi qu'aux partenaires et acteurs qui ont contribué à ce plan d'action.

Retrouvez toutes les informations sur le projet :
www.paysgrandbrianconnais.fr

Design graphique : Eva Perrier (CC-by-nc 4.0.), Guillestre (05).

